



JOURN@L FOOT

N°498 DU 9 DECEMBRE 2021

IMPORTANT : COMMISSION DE DISCIPLINE

Le joueurs ou dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de faire parvenir à la dite Commission un rapport circonstancié dans les 48 heures, ce rapport comparé avec celui de l'arbitre permettrait aux personnes chargées d'instruire le dossier de le gérer en toute objectivité et d'éviter, surtout, un appel ou un recours bien souvent dommageable

IMPORTANT : COMMISSION DE L'ARBITRAGE

En cas de forfait, un mail d'avertissement au District est nécessaire. Il est cependant important de prévenir l'arbitre par mail **et le vendredi après 12h par téléphone également** (annuaire des arbitres [ici](#))

IMPORTANT : COMMISSION DES COUPES

Aucun report de match de Coupe, sauf cas exceptionnel, ne sera autorisé.

Le club recevant qui ne pourra pas organiser la rencontre prévue devra trouver un terrain de repli ou en dernier recours inverser la rencontre.

FIL D'INFO COVID

Compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire, nous vous rappelons à toutes et à tous, d'appliquer rigoureusement le protocole sanitaire mis en place.

Rappel : [Lien du protocole](#)

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

REGLEMENTS P2

DISCIPLINE P3

COUPES P7

TECHNIQUE P7

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES P7

NOTE AUX CLUBS

Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 05/11/21 :

Coussinets Mahle - GPT Dingy Lanfonnet

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

DIVERS :

CDOS 74 : Prolongation du Pass'Sport

Préfet Haute Savoie : Invitations CCDSA

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission d'Appel :

JS Reignier

Commission des Règlements :

FC Cluses – La Balme – CS Ayze

Commission de Discipline :

Marin - Foron FC – Marnaz FC (2) – JS Reignier

Commission des Jeunes :

US Argonay – JS Reignier – CO Chavanod – US Pringy – Beaumont Collonges FC – Cranves Sales – ES Thyez – FC La Semine – FC Gavot – ES Clusienne - GJ Dingy Lanfonnet – GC Usses – CS Megève – AS Thonon – US Semnoz Vieugy – GFA Rumilly Vallières - Beaumont Collonges FC (2)– GJ AALP – US Pers Jussy – CSL Perrignier (2) – FC Frangy – ES St Jeoire la Tour – Marignier SP – FC Thones (4) – CO Chavanod – FC Cheran - ES Amancy – Viuz en Sallaz – ASP Villaz – Allinges – FC Leman – AS Prévessin Moens – ES Viry (2) – CS La Balme – Marnaz – CSA Poisy – UF des Voirons – FC La Filière (2) – FC Vuache – AG Bons – Morzine SC – ES Seynod – Ent Pays de Cruseilles – GJ Anthy Margencel – FC Aravis – ES St Jeoire la Tour – FC Cluses – CS Ayze - Mairie de Faverges - Mairie de Ferney Voltaire – Mairie Ambilly

Commission Sportive :

ES Valleiry – Marignier SP (2) – US Challex – AS Sillingy – US Pringy – Allinges (4) – Foron FC (2) – AS Lyaud Armoy – Sallanches – Aravis FC – ES Amancy – GJ Dingy Lanfonnet – AS Sillingy – Pays de Gex FC (2) – FC Cluses – FC Cheran – FC La Filière – JS Reignier – AS Portugais Faverges – CSA Poisy – ES Sciez – CSA Poisy - Beaumont Collonges FC (2)– CS Amphion Publier – ESCO – ES Amancy (2) – ES Sciez – Haut Giffre FC (2) – ES Chilly (2) – FC La Filière – ES St Jeoire la Tour – CS La Balme (2) – AJ Ville la Grand – Cran Olympique – US Challex – US Margencel – ES Viry – F. Sud Gessien – FC Brevon (2) – AS Neydens – FC Villy Pelloux – FC Arenthon Scientrier – Bonne AC – US Vetraz – FC Combloux – FC La Semine – ES Seynod – ESCO – ES Fillinges – US Annemasse - Mairie de Faverges – Mairie de Ferney Voltaire – Mairie Ambilly - P. Boisson

Commission Féminine :

USAV – Chambotte FC – Marignier SP – CS St Pierre en Faucigny – Beaumont Collonges FC (2) - CO Chavanod – US Magland – ESCO (2) – F. Sud 74 – AS Thonon

Commission des Arbitres :

Anncy Portugais - Hansmetzger - Ferreira

Commission du Statut des Educateurs :

ES Seynod

Commission des Délégués :

ES Thyez

Commission de Formation :

US Challex

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 06/12/2021

Publiée le 09/12/2021

DECISION

MATCH n°23419132

DOSSIER N° 498/27 : LA BALME SILLINGY 2 – PREVESSIN MO 3 – D5 POULE F du 28/11/2021

En la forme :

La réserve d'avant-match formulée par le club de la BALME SILLINGY portant sur le fait que « des joueurs de PREVESSIN MO 3 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Il est à noter que la notion d'équipiers supérieurs a vocation à s'appliquer même si les deux équipes jouent au même niveau de compétition, l'une s'appelant équipe 2 et l'autre équipe 3.

L'équipe de PREVESSION MO 1 jouant le 28/11/2021, la notion d'équipiers supérieurs ne saurait être invoquée à l'encontre de cette équipe.

Considérant que de l'instruction de la réserve, il apparaît que les joueurs THOMAS KAMALI Dariusch, LEFRET Bertrand et SOARES BEIRA GONCALVEZ Miguel Antonio, joueur de PREVESSIN MO 3 lors de la rencontre sus nommée ont participé à la rencontre PREVESSION MO 2 – CHALLEX 2 SENIORS D5 Poule C du 24/11/2021, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de PREVESSIN MO 3 pour en reporter le gain à l'équipe de LA BALME SILLINGY 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Résultat :

LA BALME SILLINGY 2 : 3 pts

PREVESSIN MO 3 : -1pt

LA BALME SILLINGY 2 : 1 but

PREVESSIN MO 3 : 0 but

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président de séance : Pierre BERNARD

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO

Présents : Denis MOUCHET, Alain ROSSET

Réunion du lundi 06-12-2021

Publié le jeudi 09-12-2021

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que : Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

LE DISTRICT EST SOUMIS A L'APPLICATION DU PASS SANITAIRE.

DEMANDE DE RAPPORT

US ANNECY LE VIEUX : U 17 D1 – Match n°24122852 du 20/11/2021

US ANNECY LE VIEUX II – GJ PAYS MONT BLANC

Demande de rapport au **délégué** sur le comportement de son public envers l'arbitre de la rencontre, et ce pour le samedi 18/12/2021 dernier délai.

DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier N° 14- 493/51310.1

Match N° 23418663 Seniors D5 – Poule A du 24/10/2021

AS MARIN II - FC GAVOT II

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N° 16- 494

FC FORON

Sont convoqués le lundi 13 décembre 2021 à 18 h

MARTINS Andréa, arbitre accompagnée de son tuteur légal
CHENTOUFI Rachid, président de FC FORON

Dossier N° 18 - 494/50038-1

Match N° 23403827 Seniors D1 du 17/10/2021

ES SEYNOD – JS REIGNIER

Sont convoqués le lundi 13/12/2021 à 18 heures 30.

L' arbitre :

ROMERO Anthony

ES SEYNOD :

Le président ou son représentant
GNANHOUAN Sébastien, éducateur

JS REIGNIER :

Le président ou son représentant
GORMOND RAFFIN Sébastien, éducateur

Dossier N° 9 - 492/509923.2

Match N° 23405991 du 16/10/2021 – U17 D1 – Poule A

AS THONON – US SEMNOZ-VIEUGY I

Sont convoqués le lundi 13/12/2021 à 19 heures 45.

L' arbitre :

GOUGEON Olivier

AS THONON :

Le président ou son représentant
KULA Jonas, arbitre assistant
SPATHIAS DEMETRIOU Andréas, délégué
RAHMANI Nassim, capitaine
BOURZAM Yannis, joueur n°9
NASSR EDDINE Nabil, éducateur

US SEMNOZ-VIEUGY :

Le président ou son représentant
LOPES BENTO Manuel, arbitre assistant
DE RIDDER Fabien, éducateur
BELLEVILLE Emilien, capitaine

Dossier N° 10 - 492/50287.1

Match N° 23404589 du 17/10/2021 - Séniors D3 – Poule A

ES SCIEZ – FC CLUSES

Sont convoqués le lundi 31/01/2022 à 19 heures.

L' arbitre :

ALTUNOK Adem

ES SCIEZ :

Le président ou son représentant
ZIREK Hamza, arbitre assistant
BALLY Luc, délégué
GUNLU Gurbuz, éducateur
CHADRI Najib, dirigeant

GIRARDOZ Adrien, capitaine
MATALIN Yann, joueur n°1

FC CLUSES :

Le président ou son représentant
FONTANA Angelo, arbitre assistant
KHIARI Meftar, éducateur
SISSOKHO Moussa, capitaine

Dossier N° 7 bis - 491/51112.2

Match N° 23406372 du 10/10/2021 - U15 D1 – Poule C

ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II – CSP AMPHION

Sont convoqués le lundi 31/01/2022 à 18 hrs 30.

L'arbitre :

NICOLLET Léo accompagné de son tuteur légal

ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II :

Le Président ou son représentant
ATAN Suleyman, délégué

CSP AMPHION :

Le Président ou son représentant
FAHAMI Mbae, éducateur

Dossier N° 19 - 496/50564.1

Match N° 23405205 du 14/11/2021 - Séniors D3 – Poule C

MARCELLAZ ALBANAIS – ES MEYTHET

Sont convoqués le lundi 07/02/2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

BELARBI Badr

MARCELLAZ ALBANAIS :

Le président ou son représentant
BENEDIC Quentin, arbitre assistant
MESRAR François, délégué
MAUGER Christophe, éducateur
DESVIGNES Samuel, dirigeant
GAY PERRET Maxime, capitaine
NORMANDIN Jérémy, joueur n°4

ES MEYTHET :

Le président ou son représentant
NEGADI Laurent, arbitre assistant
LERHLIBI Rachid, éducateur
HADOUCHE Rayane, capitaine

Dossier N° 21 - 496/50703.1

Match ESCOLYMPIQUE II – FOOTBALL ST JEOIRIEN

Sont convoqués le lundi 07/02/2022 à 19 heures 15.

L' arbitre :

TEIMA Hedy

FOOTBALL ST JEOIRIEN :
STEWEN Linard, président

Dossier N° 22 - 496/53865.1

Match N° 24140163 du 13/11/2021 – U20 D2 – Poule A

ES SAINT JEOIRE LA TOUR - FC FORON

Sont convoqués le lundi 07/02/2022 à 19 heures 45.

L' arbitre :

BAKHTACHE Abdelkader

RAMEL Théo, observateur

ES SAINT JEOIRE LA TOUR :

Le président ou son représentant

BABAZ Anatole, arbitre assistant

GALLI Anthony, délégué

DELTEIL Thibault, éducateur

CORBET Nathanael, dirigeant

FC FORON :

Le président ou son représentant

EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant

NADER Mustapha, éducateur

BENTEBOULA Farès, éducateur

Dossier N° 24 - 497/53615.1

Matchs U15 du 21/11/2021 et U17 du 20/11/2021

ES SEYNOD - FC LA FILIERE

Sont convoqués le lundi 17/01/2022 à 18 heures 30.

ES SEYNOD :

Le président ou son représentant

BAUNSKI Jonathan, délégué

VIDAL Charles, éducateur

FC LA FILIERE :

Le président ou son représentant

LEMAIRE Thibault, éducateur

ANTOINE Christophe, éducateur U15

COMMISSION DES COUPES

Présidents : Pierre BERNARD et Maurice CARUSO

Ces deux prochains week-end ont été programmés le deuxième tour Seniors 1^{er} niveau et le 3^{ème} tour Seniors 3^{ème} niveau de la Coupe du District-Crédit Mutuel.

Aucun report de match de Coupe, sauf cas exceptionnel, ne sera autorisé.

Le club recevant qui ne pourra pas organiser la rencontre prévue devra trouver un terrain de repli ou en dernier recours inverser la rencontre.

Merci pour votre compréhension.

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Phase 3

Les modifications, engagements et/ou suppression d'équipes sont à transmettre **UNIQUEMENT** à Johann Jarroux (jojarr@gmail.com) pour le **13 décembre**.

Niveaux de pratique

- **u11** : Poule Départementale – D1 – D2 – D3
- **u9** : D1 – D2
- **u7** : pas de niveaux

Les plateaux reprendront pour les u9 et u11 le **samedi 12 février**.

En cas d'impossibilité de constituer des équipes (activité ski ; clubs de montagne...), merci de préciser les équipes (catégorie, niveau et période d'absence) qui ne pourront pas reprendre afin de ne pas les faire apparaître sur les 1ers plateaux.

Feuilles de plateaux manquantes

U9

Le 11.09.2021

Etrembières 1 – Vuache 1 – Sillingy 1 – Pringy 5 – Aravis 1 – Veigy 1 – TEGG 1 – Sciez 3 -Léman 2 – Vougy 1

Le 18.09.2021

Pays de Gex 1 GFA 4 – Lanfonnet 1 – Poisy 1 – Sillingy 1 – Thonon 1 Bons 1 -Bonneville 1

Le 25.09.2021

Reignier 3 – TEGG Fém 1 – Arenthon 1 – Pays de Gex 3 – Vuache 2 – Aravis 1 -Amphion 1

Le 02.10.2021

Poisy 3 - Neydens 1 – TEGG 5 - Ville la Grand 3

Le 16.10.2021

Chilly 1 – Semine 1 – Cernex 1 – Léman 1 – Amphion 3 – TEGG 1 - FC Cluses 1-Ville la Grand1

Le 20.11.2021

GFA1-Annecy le Vieux1-LOanfonnet1-Aravis1-Cran2-Cheran 4-Viuz3-Allinges 1-Amphion3.Marin1-Veigy3-Perrignier2-TEG4-Bonneville1-Marnaz1-Prevevin1-Cernex2

Le 27.11.2021

Chéran 1-Lac Bleu1-St Jeoire La Tour-Douvaine Loisin1Ht Giffre1-Cluses FC1-Cernex1

Feuilles de plateaux manquantes**U7****Le 18.09**

Amphion-Brevon-Chavanod-Mont Blanc

Le 02.10

Cernex -Challex-Combloux-Bonneville-Ville la Grand-USAAG-St Jeoire La Tour-Arenthon Scientrier-Lac Bleu-GFA-Cran-Frangy-Dingy-La Balme

Le 16.10

Beaumont Collonges-Divonne - Magland-Marignier - Lanfonnet-Semnoz-Epagny-GFA - Anthy Margencel -Gavot

Le 23.10

Neydens-Sauverny -Vetraz-Seynod-Poisy-Sillingy-Douvaine Loisin-Marin

Le 27.11

Bonne-Foron-Lanfonnet-GFA-Chu=illy-Argonay-Pringy-Sciez—Champanges-Brevon

U11**Le 13.11**

Cluses Scionzier - Semnoz Vieugy – Pringy – Chavanod - St Pierre – Thonon – Prevessin – Valleiry - La filière – Vetraz – Marnaz – Amphion - Anthy Marg

COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

De nouveaux règlements Fédéraux des Terrains et Installations Sportives sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2021, après la parution de nos règlements sportifs pour la saison en cours.

Entre autres changements, la dénomination des niveaux de classement des éclairages a été modifiée.

- E4 devient E5
- E5 devient E6
- E foot à 11 devient E7

Suite aux nombreuses questions qui nous sont posées, vous trouverez ci-après un tableau de correspondance Niveau de Classement Vs Niveau de Compétition

La CDTIS reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur le niveau de classement de vos installations à l'adresse mail ci-dessous.

>>> terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES de FOOTBALL et District Haute Savoie Pays de Gex

Tableau de synthèse **INSTALLATION**

RECOMMANDATION POUR INTEGRATION AUX REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Compétitions fédérales	Ligue 1 Ligue 2	N1 et N2 D1 Arkema	N3	D2F	U19 et U17 Nat U19F		
Compétitions Ligues			R1	R2	U20 R3 - R1F - R2F U14 à U19R		
Compétition District HSPG					D1 U + Haut niveau départemental	D2 à D5 DF - U18F	Terrain Repli Uniquement
Coupe de France Masculine	1/2 Finale et Finale	1/8è et 1/4 de Finale	32è et 16è de Finale	7è et 8è Tour	3è au 6è Tour	1er et 2ème Tour	
Coupe de France Féminines		Finale	1/2 finale	1/8 et 1/4 finale	Du 4è au 8è Tour		
Coupe Crédit Agricole Gambardella	Finale				Gambardella		
Coupe Régionale LauraFoot F et M			Finale	1/2 Finale	1er Tour à 1/4 de Finale		
Classement minimum requis au règlement	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7

Tableau de synthèse **ECLAIRAGE**

RECOMMANDATION POUR INTEGRATION AUX REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Correspondances des compétitions	L1	L2	N1 D1 Arkema	N2 N3 D2 F	U17 U 19 N R1 F R2 F		
Compétitions Ligues				R 1	U20 R2 R3	U Ligue M F	
District HSPG					D1 et D2	D3 à D5 DF Jeunes District MF	
Coupe de France Masculine	Finale	1/2 et 1/4 Finale		1er au 7 ^{ème} Tour			
Coupe de France Féminines							
Coupe Régionale LauraFoot F et M			Finale	1/2 Finale	1er tour au 1/4 Finale		
Classement minimum requis à l'éclairage	E2	E3	E4	E5	E6	E7	
Eclairage à maintenir	1000 lux	600 lux	320 lux	200 lux	120 lux	75 lux	
Eclairage Initial	1250 lux	750 lux	400 lux	250 lux	150 lux	75 lux	

COMMISSION FUTSAL

En raison du très court délai pour trouver des gymnases et organiser les évènements, les journées du 18 et 19 décembre sont annulées. Ceci est valable pour les plateaux U9 – U11 et les Challenges U13 et U15.

Tout est mis en œuvre pour que toutes les manifestations prévues dès le début de la prochaine année se déroulent normalement.

L'organisation des futures journées Futsal (pour toutes les catégories jeunes) vous sera communiquée avant la fin de l'année.

FOOT DES ENFANTS – Pratique associée

Dates des plateaux

- ~~18 ou 19 Décembre 2021~~ - **Annulé**
- 15 ou 16 Janvier 2022
- 22 ou 23 Janvier 2022
- 29 ou 30 Janvier 2022
- 5 ou 6 Février 2022

Inscription

Via le lien suivant : <https://forms.gle/HcnJsWhVRb2aSfNE9>

Organisations

U9 :

- 8 équipes maximum par plateau
- Pratique sur ½ 5 matchs 10'
- Matches à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

U11 :

- 4 équipes maximum par plateau
- Pratique sur le terrain complet
- 6 matchs de 8' par équipe (matchs aller/retour)
- Matches à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre - boisson.p74@gmail.com

CHALLENGE FUTSAL U13/U15

Cette saison, le District organise de nouveau un Challenge Futsal U13 et U15.

Conditions de participation :

Une équipe par club. (en U13 et/ou en U15)

Disposer d'un gymnase pour au moins une date de la compétition.

Dates pour les Challenges 2021/2022

~~18 – 19 Décembre 2021~~ **Annulé**

15 – 16 Janvier 2022

22 – 23 Janvier 2022

29 – 30 Janvier 2022

12 – 13 Février 2022

Inscriptions closes.

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX

Aux responsables des sections FUTSAL des clubs 73, 74 et 01

Une dérive certaine s'est invitée dans la poule de notre championnat. Au début, avec l'accord du district, les rencontres ont été repoussées à une date ultérieure afin de faciliter la vie des sections et d'atténuer l'arrivée tardive de 2 équipes. Nous avons franchi la ligne rouge et pour terminer ce championnat dans les temps, il faut revenir aux règles strictes pour modifier une rencontre.

Dès à présent, toutes modifications non officielles seront sanctionnées ou refusées
 DEMANDE PAR FOOTCLUB AU MOINS 5 JOURS AVANT LA DATE INITIALE DE LA RENCONTRE
 CORRESPONDANCE PAR MAILS AUX DISTRICTS POUR TOUTES MODIFICATIONS MEME MINEURE
 Ceci dans le seul et unique but de terminer ce championnat dans des conditions acceptables
 Merci de votre compréhension.

JOURNEE N° 6

24170545 FC RUMILLY VALLIERES contre A F ROCHETTE O 1
 DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021 A 19H30 GYMNASSE MONERY 10 RUE DE L'INDUSTRIE 74150 RUMILLY

24170546 FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre CHARTREUSE GUIERS US
 JEUDI 09 DECEMBRE 2021 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE
 RUE COSTA DE BEAUREGARD 73000 CHAMBERY

24170548 L'ODYSSEE contre MARNAZ FC
 MERCREDI 08 DECEMBRE 2021 A 20H30 GYMNASSE DE LA DIAMANTERIE CHEMIN DE BOURDIGNY 01630 ST GENIS
 POUILLY

24170549 A S THONON contre AIX FC
reporté
 MAISON DES SPORTS AVENUE DE LA GRANGETTE 74200 THONON LES BAINS

24170550 A F ROCHETTE O 2 contre CBF 74
 VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRE AVENUE DU CENTENAIRE
 73110 VALGELON LA ROCHETTE

JOURNEE N° 7

24170551 A F ROCHETTE O 1 contre FUTSAL BOURGET UNITED 2
 VENDREDI 17 DECEMBRE 2021 A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRE AVENUE DU CENTENAIRE
 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170552 CBF 74 contre AIX FC A SAMEDI 18 DECEMBRE 2021 A 19H30
Stade Pierre BRIFFOD à BONNEVILLE

24170553 F L ANNECY 2 contre A S THONON SAMEDI 18 DECEMBRE 2021 A 18H30
 GYMNASSE DES SŒURS BLANCHES RUE SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

24170554 MARNAZ FC contre A F ROCHETTE O 2 MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 A 19H30
 GYMNASSE ROSSET Rue Pierre ROSSET 74460 MARNAZ

24170555 FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre F C RUMILLY VALLIERES JEUDI 16 DECEMBRE 2021
 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE RUE COSTA DE BEAUREGARD 73000 CHAMBERY

24170556 CHARTREUSE GUIERS US contre L'ODYSSEE MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 A 21H00
 GYMNASSE DES ECHELLES PLACE JEAN MOULIN 73360 LES ECHELLES

MATCHS EN RETARD

24170516 A S THONON contre MARNAZ F C
**DIMANCHE 19 DECEMBRE 2021 A 15H00 MAISON DES SPORTS AVENUE DE LA GRANGETTE 74200 THONON LES
 BAINS**

24170529 A S THONON contre FUTSAL BOURGET UNITED 2
JEUDI 23 DECEMBRE 2021 A 19H00 MAISON DES SPORTS AVENUE DE LA GRANGETTE 74200 THONON LES BAINS

RECTIFICATIF :

Les rencontres de FUTSAL LAC ANNECY 2 se joueront à 18h30

Reçu de FLAC 2 - facture de 166 euros et versements par chèques de 390 euros

Inscriptions+ frais secrétariat+ 1 carton rouge saison 2020/21 105+140+45=290

Inscriptions+ frais secrétariat saison 2021/22 105+140=245

Total =535 euros versements chèque + facture =556 euros

Vous avez 21 euros en crédit au District de la Savoie

COUPE DE SAVOIE

Toutes les équipes du championnat Futsal sont inscrites d'office à la coupe, 1 par club donc

FUTSAL BOURGET UNITED 1

U S CHARTREUSE GUIERS 1

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 1

F C AIX LES BAINS

Pour le District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

FUTSAL LAC ANNECY 2

L'ODYSSEE 1

FUTSAL RUMILLY VALLIERES SUR FIER 1

THONON LES BAINS US 1

CBF 74 1

F C MARNAZ

Clubs libres

J S CHAMBERY

Soit 11 équipes pour l'instant

Elle est également ouverte aux clubs traditionnels Savoyards, inscription sur Footclub.

DATES DE LA COUPE.

SENIORS MASCULINS

1^{IER} TOUR SEMAINE DU 3 AU 9 JANVIER 2022 MATCHS SECS

2IEME TOUR SEMAINE DU 17 AU 23 JANVIER 2022 MATCHS SECS

3IEME TOUR SEMAINE DU 01 AU 06 FEVRIER 2022 MATCHS SECS

FINALE 27 FEVRIER 2022 A 11H00